

## **CUMUNICATU DI STAMPA**

## PROCESSUS D'AUTONOMIE : UNE DÉCLARATION POLITIQUE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Réunie hier, vendredi 23 février 2024, au siège de la Collectivité de Corse à Aiacciu, la délégation des élus de la Corse a signé, à une écrasante majorité, une Déclaration politique solennelle traçant les contours de la révision constitutionnelle à venir.

Au lendemain de cette séquence politique décisive, et à la veille de la discussion avec le Ministre de l'Intérieur à Paris, Femu a Corsica tient à exprimer publiquement les points suivants :

1. Cette Déclaration politique solennelle, conforme à la lettre et l'esprit de la délibération "Autonomia" du 5 juillet, se situe à la hauteur des enjeux.

Elle exprime "la volonté partagée de mettre un terme définitif à la logique de conflit et d'ouvrir une nouvelle page des relations entre la Corse et la République".

Elle demande à ce titre, à l'instar de l'ensemble des processus de paix dans l'histoire de par le monde, le règlement des suites pénales et civiles liées aux poursuites ou condamnations pour des faits en relation avec la situation politique de l'île.

- 2. Cette Déclaration politique solennelle entérine des accords majeurs sur des éléments essentiels, soit au titre de l'unanimité, soit au titre d'un fait majoritaire largement élargi.
  - Sur des points fondamentaux de notre combat historique, de notre engagement et de notre projet politique, qui n'étaient jusqu'alors que l'apanage des nationalistes ou des signataires de la délibération du 5 juillet, la délégation des élus de la Corse est désormais unanime :
    - La reconnaissance constitutionnelle d'une "communauté insulaire, historique, linguistique et culturelle, ayant développé au fil des siècles un lien fort et singulier avec sa terre : l'île de Corse" :
    - La constitutionnalisation du lien à la terre et de l'accès équitable à la propriété foncière et immobilière, avec un statut de résident :
    - · Le statut de la langue corse et la mise en œuvre d'un bilinguisme réel et vivant ;
    - Le principe de l'autonomie fiscale, dans le cadre d'un nouveau pacte budgétaire, fiscal, et financier à conclure avec l'État, et associant les communes, intercommunalités, et territoires de Corse.
  - S'agissant de la demande d'un Titre constitutionnel, les voix des parlementaires nationalistes, du maire de Bastia Pierre Savelli, ainsi que des présidents d'associations des maires du Pumonti et du Cismonti se joignent désormais à celles des signataires de la délibération du 5 juillet.
  - Concernant la dévolution progressive, et par bloc de compétences, du pouvoir législatif à la Collectivité autonome de Corse, une demande quasi-unanime est formulée par la délégation des élus de la Corse.

Pierre angulaire de la délibération "Autonomia" du 5 juillet, la demande de l'octroi du pouvoir législatif à la Corse, également soutenue par les parlementaires nationalistes et le maire de Bastia, est désormais renforcée par les voix du député Laurent Marcangeli, de Valérie Bozzi, co-présidente du groupe "Un soffiu novu" et de Stéphane Sbraggia, maire d'Aiacciu, ainsi que des présidents d'associations des maires.

Parmi les vingt signataires de cette Déclaration, seul Jean-Martin Mondoloni, co-président du groupe "Un soffiu novu", n'y souscrit pas.

Nous saluons par ailleurs que l'ensemble des signataires "demandent au Président de la République et au Gouvernement de prendre en compte, au même titre, les propositions qu'elle développe, que ces propositions aient été validées à l'unanimité, ou au titre du fait majoritaire".

- 3. Nous nous réjouissons du résultat obtenu et de l'esprit de convergence et de compromis qui a présidé à la signature de cette Déclaration. L'Histoire retiendra le nom de celles et ceux qui ont fait le choix de dépasser les postures, les appareils, les dogmes, au nom de l'intérêt supérieur de la Corse et du peuple corse.
- 4. À une semaine de la date anniversaire douloureuse du 2 mars, nous considérons que la signature de cette Déclaration marque une étape majeure et un grand pas sur le chemin de l'autonomie et d'une solution politique.
- 5. La balle est désormais dans le camp du Gouvernement et de l'État. Il est temps de cesser les atermoiements, les fausses excuses, les prétextes fallacieux. Il est temps d'entendre et de respecter ce fait démocratique incontestable, puissant, renforcé. Il est temps de constitutionnaliser la solution politique tant attendue, permettant ainsi la résolution du conflit et l'avènement d'un statut d'autonomie de la Corse.

Actant cette avancée politique significative, Femu a Corsica suivra très attentivement les réponses qui seront apportées, dans les tout prochains jours, par Paris, à cette aspiration démocratique puissante.